

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 FEVRIER 2015

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie suite à la convocation du 30 janvier 2015.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Membres présents : 11

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 DECEMBRE 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

COMMUNAUTE DES COMMUNES (CCPU)

Les maires se sont réunis le 5 février, l'ordre du jour a essentiellement été consacré à une éventuelle extension de la communauté de communes actuelle. Les sujets suivants ont été évoqués : la part relative de chaque compétence dans le budget, l'absence de budget d'investissement en 2014 et la création d'une commission de Tourisme.

SPANC

Une réunion s'est tenue le 2 février à Uzerche pour présenter le service et les agents du Spanc, désormais compétence communautaire (l'interlocuteur du service sera M. André Grancho et M. Alexandre Terrassou interviendra en son absence)

Le CPIE avait été sollicité pour assistance à maîtrise d'ouvrage ; Mme Paget, en charge de la communication et relation avec les communes, le représentait.

3 000 installations environs ont été répertoriées dans la communauté, dont un certain nombre jamais diagnostiquées, ce qui sera effectué dans les deux ans à venir ; ensuite les contrôles pourront recommencer pour les installations qui ont été déjà diagnostiquées à partir de 2006.

La communauté devra établir un règlement intérieur et délibérer à son sujet ainsi que sur le coût des contrôles estimé à 45€.

OFFICE DE TOURISME

Délibération à l'unanimité au sujet de la création de l'Office de Tourisme de la communauté de Communes du Pays d'Uzerche dont le président est M. Jean-Paul Comby, maire de Vigeois ; création d'une régie pour le fonctionnement du service. Les deux personnes de l'ancien office de tourisme ont intégré le personnel de la communauté.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Le maire et les adjoints ont rencontré les candidats de deux listes (la troisième dans les prochains jours) Une réunion publique aura lieu à la mairie le 25 février à 20h. pour une des listes.

Permanences pour les jours des élections :

Le 23 mars : de 8h à 11h → Sagne Sébastien, Bravard Philippe, Golfier André
de 11h à 15h → Dandaleix Marcel, Mommelé Françoise, Mathieu Nathalie
de 15h à 18h → Loubriat Milena, Freyssinet Paul, Faucher Pierre

le 29 mars : de 8h à 11h → Golfier André, Bravard Philippe, Mathieu Nathalie
de 11h à 15h → Loubriat Milena, Dandaleix Marcel, Parveau Pierre
de 15h à 18h → Freyssinet Paul, Marsac Brigitte, Mommelé Françoise

S.I.A.V.

Les représentants de la commune présents à la réunion ont rapporté qu'aucune intervention n'est programmée dans notre secteur.

SIRTOM

L'assemblée réunie en décembre a adopté un taux de 20% en ce qui concerne la part incitative de la taxe des ordures ménagères pour l'année 2015.

STADE

Une cloison a été posée par les agents municipaux pour isoler le vestiaire de la production d'eau chaude.

Concernant le terrain, M. le maire doit contacter l'entreprise qui a effectué les travaux pour faire état de la situation et se renseigner auprès des autres clubs qui ont effectué les mêmes travaux pour savoir quel résultat ils ont constaté.

CONTRAT TERRITORIAL D'AMENAGEMENT (C.T.A.)

P. Freyssinet présente un résumé de l'avancement du dossier suite à la dernière rencontre avec M. Martinez de Corrèze Ingénierie le 14 novembre 2014.

Sont actés : le déplacement du transformateur par ERDF à proximité de la station d'épuration le 4^{ème} trimestre 2015, voire début 2016, et des toilettes publiques, actuellement non accessibles aux personnes à mobilité réduite, vers les bâtiments à l'arrière de la salle de la forge. Nous sommes en attente de la proposition financière de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de Corrèze Ingénierie pour délibérer.

Concernant l'église les rencontres avec Mme Combrouze se poursuivent.

LOTISSEMENT

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour le versement des 45 000€, reçus de la communauté des communes des 3A, en remboursement d'une partie de l'emprunt qui sera désormais de 85 000€

M. le maire doit reprendre contact avec le C.A. pour étudier un plan de financement pour un remboursement anticipé du capital compte tenu des taux actuels (environ 2.2%).

Autre délibération prise à l'unanimité concernant la mission de commercialisation de « Territoire 19 » pour un montant de 3 000€ et 4% sur les ventes des lots (1 500€ à charge de la commune et 1 500€ à charge de Coreb). Durée de la mission 2 ans.

PREPARATION BUDGET 2015

M. le maire fait état du passage au taux minoré (32%) pour 2015.

En vue de la préparation du budget plusieurs commissions vont être convoquées :

→commission travaux/voirie le 16 février à 14h

→environnement/cadre de vie le 23 février à 9h30

→finances le 2 mars à 15h et le 9 mars à 14h avec la trésorière

Vote du budget le 19 mars à 20h30 si nous sommes en possession des états de notification de base de la DDFIP.

DORSAL (Le service public du numérique en limousin)

Réunion le 29 janvier à Uzerche concernant le schéma régional numérique et la couverture internet du territoire de la communauté de commune. Cette couverture introduit 2 principaux enjeux : le raccordement à internet et le degré d'alimentation (kilobits ou mégabits).

Le territoire a été découpé « en plaques ».

La commune d'Ornac se situe dans 2 plaques : celle du sud de la commune qui se poursuit sur Vignols et Beyssac et celle du Nord de la commune qui se prolonge sur Vigeois.

Pour chaque plaque une technologie sera utilisée :

- La fibre optique (FTTH)

- l'ADSL et la moitié sur débit de l'ADSL.

- La couverture radio ou hertzienne pour le reste.

D'ici 2020 tout devrait être couvert par ADSL 5 mégabits pour le sud de la commune et pour le Nord la couverture FTTH pourrait être envisagé.

Il nous a été demandé de recenser le débit des lignes internet des foyers actuels raccordés.

Une deuxième réunion devrait avoir lieu courant mai.

DIVERS

→Bulletin municipal : remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à son édition.

→Soirée des vœux : très bon déroulement, bonne participation et bonne ambiance.

→Location logements communaux : deux d'entre eux sont vacants (à la poste et à la mairie) ; une annonce sera mise en ligne sur le site « Le bon coin » après quelques travaux de peinture dans le logement de la mairie à exécuter par les employés municipaux.

→Le lotissement du Poteau sera bientôt éclairé après souscription d'un abonnement auprès d'EDF

→Un Document Unique de Sécurité sera mis en place avec le concours du Centre de Gestion.

→M. Christian Boutot a suivi sa formation d'intégration à Brive pendant 5 jours.

Séance levée à 23h.